

S'Bindrer Dorf Blatt'l

Septembre ; Octobre ; Novembre ; Décembre



Septembre, tout le monde a repris le chemin de la rentrée. Comme vous avez pu le constater, des mesures ont été prises au niveau de la sécurité. J'en profite pour rappeler que la responsabilité de chacun est d'actualité et que tout fait exceptionnel doit être signalé en mairie.

Le toit des bâtiments école a été refait (voir en page 5) durant les congés d'été. Le conseil municipal, lors de sa dernière séance, a décidé de faire également celui du bâtiment annexe de l'école abritant la caserne des pompiers durant les congés de la Toussaint.

Suite à l'acquisition par la commune de deux défibrillateurs (voir en page 9), une réunion d'information est prévue le vendredi 30 septembre 2016 à 19 heures à la salle polyvalente. Il est important que le plus grand nombre de personnes soit présent.

Le jury de fleurissement a sillonné les rues de notre village le 22 juillet dernier. Il a été très sensible aux efforts déployés tant par la commune que par les particuliers et a cette année encore décerné un coup de cœur. Merci à vous toutes et tous qui contribuez à cet embellissement. Un grand MERCI à l'équipe de bénévoles qui agrémente nos parterres selon les saisons.

L'année prochaine est une année d'élections (présidentielles et législatives). N'oubliez pas de vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016.

Après ces deux mois d'été, les activités diverses reprennent ; notamment les après-midis récréatifs ouverts à toutes et à tous, de tout âge, le dernier vendredi du mois à la mairie (voir article "Sortir à Bindra"). J'espère de tout cœur que le petit groupe de fidèles depuis le début soit rejoint par d'autres personnes ; il y a les joueurs de cartes bien sûr mais cela n'empêche pas d'avoir d'autres ateliers que nous pourrons définir ensemble (échanges, autres jeux, conférences, voire sorties...).

L'échange " petite enfance " réunit toutes les assistantes maternelles le 2ème mardi matin du

L'atelier scrabble fonctionne tous les jeudis après-midis à la mairie sous la houlette de Mme BORTOT Solange.

Comme ce bulletin est le dernier de cette année, je vous informe également que la cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 8 janvier 2017 à 16 h et que la traditionnelle fête des personnes âgées sera reconduite en janvier le dimanche 22 janvier 2017.

MERCI DE NOTER TOUTES LES DATES SUR VOTRE CALENDRIER.

Je vous souhaite un très bel automne.

Le maire, Denise ADOLF

Dans ce numéro :

Mot du Maire - Sommaire	1	Fête Nationale	7
Séances du conseil Municipal	2	Infos Associations	8
Séances CM suite – Rappel Ramonages	3	Infos Divers	9
Info Elections	4	Infos Ecoles	10
Travaux Toiture	5	Envie de sortir	11
Travaux Voirie	6	S'Bindrer Carnet	12



MAIRIE

2, rue du Sel 67600 BINDERNHEIM

2: 03.88.85.40.21 Fax: 03.88.85.47.44

mairie.bindernheim@wanadoo.fr

Site internet:

www.bindernheim.fr

Horaire d'ouverture:

Lundi 15h à 19h Mercredi 10h à 12h leudi 8h30 à 12h Vendredi 16h à 18h

Permanence Maire/Adjoints:

Lundi 16h à 19h



La Trésorerie de MARCKOLSHEIM

1 rue de la Garonne 67390 MARCKOLSHEIM

Ouverture:

lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h uniquement



Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul 67390 MARCKOLSHEIM ① 03 68 33 87 98

Permanences sur RDV:

CCRM Sundhouse Les jeudis de 13h30 à 16h00 C.M.S de Marckolsheim:



RAM



25, rue des Artisans 67920 SUNDHOUSE

ram.audrey@ried-marckolsheim.fr http://assmatinfos.canalblog.com/

SEANCES CONSEIL MUNICIPAL

EN BREF, en séance du 29 février 2016, le conseil municipal a :

- a décidé de solliciter le CAUE du Bas-Rhin (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour la mission d'accompagnement de la commune dans le projet de restructuration de l'école.
- a approuvé la convention de versement préalable de la PVR (Participation pour Voirie et Réseaux) due par un propriétaire de terrain de la Rue des Abricots.
- s'est prononcé une nouvelle fois et à la majorité contre le déplacement du nouveau transformateur électrique " Eglise ".
- a décidé la vente aux riverains, à l'euro symbolique, de l'ancien chemin rural déclassé (Rue de Diebolsheim).
- a décidé de soutenir les actions entreprises pour, d'une part, le maintien du service de réanimation à l'hôpital de Sélestat et, d'autre part, le maintien du régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle.
- a autorisé le maire à déposer la déclaration préalable de travaux relative à la réfection de la toiture de l'école.

EN BREF, en séance extraordinaire du 24 mars 2016, le conseil municipal a :

- décidé le déplacement du nouveau transformateur électrique « Eglise » et la prise en charge des frais correspondants.
- demandé des subventions à l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour les travaux de réfection de la toiture de l'école ainsi que pour les travaux et aménagements nécessaires à l'accessibilité de bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite. Une subvention au titre de la réserve parlementaire a également été sollicitée pour ces travaux d'accessibilité.
- décidé d'accorder les subventions exceptionnelles suivantes :
 - 2.100 € à l'association de pêche locale pour des travaux de renforcement des berges à l'étang de pêche.
 - 2.500 € au Football-Club de Bindernheim.
- décidé de laisser l'accès libre aux forêts communales, au Kappellenwald notamment.

EN BREF, en séance du 04 avril 2016, le conseil municipal a :

- approuvé les comptes administratif et de gestion de l'exercice 2015 (budget principal et budget annexe "Lotissement du Stade-3").
- décidé de l'affectation du résultat d'exploitation de 2015.
- voté les budgets primitifs pour l'année 2016 (budget principal et budget annexe).
- voté les taux d'imposition communaux de 2016 pour les 4 taxes directes locales (taxes d'habitation, foncière sur les propriétés bâties et non bâties, et contribution foncière des entreprises).
- décidé de reconduire les principes fixés précédemment pour les subventions de fonctionnement aux associations locales et autres.

EN BREF, en séance du 02 mai 2016, le conseil municipal :

- s'est prononcé sur l'attribution du marché de travaux relatif à la réfection de la couverture et de la zinguerie du bâtiment " école " pour un montant de 101.737,30 € HT.
- a approuvé le transfert d'un bail à ferme au profit du repreneur de l'exploitation agricole (fils).

EN BREF, en séance du 13 juin 2016, le conseil municipal a :

- fixé le taux de la redevance annuelle due pour occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz.
- renouvelé le bail précaire pour le logement Nord et fixé le montant des charges locatives à récupérer auprès du locataire au titre de la période écoulée.
- décidé d'adhérer au groupement de commandes mis en place par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la réalisation du diagnostic des risques psychosociaux (personnel communal).
- décidé d'allouer une aide de 500 € pour les communes du Bas-Rhin qui ont été sinistrées suite aux intempéries du printemps (inondations, coulées de boue) ; cette aide sera versée à l'Association des Maires du Bas-Rhin qui se chargera de la redistribution.

EN BREF, en séance du 04 juillet 2016, le conseil municipal a :

- agréé un nouvel associé de l'association de chasse locataire du lot n° 1.
- Voté des décisions modificatives au budget 2016 (opération d'ordre et ajustement).

RAPPEL RAMONAGE

La loi est explicite sur le sujet du nombre de ramonages à effectuer par an :

"Il est enjoint aux propriétaires et aux locataires des locaux d'habitation et professionnels de faire ramoner <u>deux fois par an</u> dont une fois au moins pendant la période d'utilisation. Seuls les conduits sociaux, les conduits tubés et les conduits n'ayant jamais servi à l'évacuation des produits de la combustion d'autres combustibles desservant des appareils alimentés par des combustibles gazeux pourront n'être ramonés <u>qu'une seule fois par an.</u> " Art 37 et 40 de l'Ordonnance de Police du 5 mai 1974.



Faire appel à un professionnel

Le ramonage doit obligatoirement être réalisé par un professionnel déclaré. Vérifiez si le professionnel que vous comptez appeler est bien inscrit au registre du commerce.

Seul un professionnel pourra vous délivrer le certificat de ramonage par les assurances en cas de sinistre.

Faire son ramonage soi-même

Vous pouvez, si vous le souhaitez, effectuer un ramonage par vos propres moyens : un matériel de ramonage est proposé dans les magasins de bricolage et vous permet d'entretenir vous-même votre conduit de cheminée, aussi souvent que vous le désirez.

Cependant, il est à noter que ces ramonages, utiles pour l'entretien du conduit et pour l'efficacité de votre cheminée, n'empêchent pas un **ramonage obligatoire fait par un professionnel**, au moins une fois par an.

Les risques encourus

La loi ne prévoit aucune sanction (amendes, etc.) en cas de non-entretien de tubage ou de chaudière. Cependant, votre responsabilité civile ou pénale est engagée, notamment en cas d'incendie. Votre assureur peut ainsi vous refuser tout remboursement.

Rappel Inscription liste électorale

Election Présidentielle

Premier tour 23 avril 2017 Second tour 7 mai 2017

Elections législatives

Premier tour 11 juin 2017 Second tour 18 juin 2017

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et Français qui ont 18 ans et ont été recensés lors de la journée Défense et Citoyenneté sont en revanche inscrits d'office sur les listes électorales de leur commune. Ce n'est que s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office ou s'ils ont déménagé qu'ils doivent faire une démarche volontaire d'inscription auprès de leur mairie dans les conditions de droit commun.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année. Pour pouvoir voter en 2017, les personnes non encore inscrites doivent le faire obligatoirement avant le 31 décembre 2016.

Les demandes doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie ou accessible en ligne, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté..

L'inscription sur la liste électorale est un acte **indépendant.** Ce n'est pas parce qu'une personne est inscrite en mairie qu'elle est inscrite sur la liste électorale de la commune.

TRAVAUX TOITURE

Réfection de la toiture de l'école.

Le conseil municipal dans sa globalité décida en 2015 de mettre ce chantier de réfection de la toiture des écoles au contrat de territoire afin d'obtenir une subvention du Conseil Départemental. Depuis quelques temps déjà, les tuiles principalement, côté Nord, commençaient à s'effriter et, de temps en temps, quelques éclats de tuiles chutèrent par terre. La subvention validée par le contrat de territoire s'élève à 33% sur le montant de ces travaux. A cela s'ajoute la dotation d'équipement de l'Etat au titre de la DETR (dotation d'équipement des



territoires ruraux) représentant également 30% du montant total qui avoisine les 110 000€ HT.

La maitrise d'œuvre a été confiée au cabinet Architecture Avenir de Witternheim.

La commune profita également de ces travaux pour refaire l'ensemble de la zinguerie et améliorer l'isolation

des 2 bâtiments. C'est ainsi qu'une équipe de bénévoles enleva l'ancienne laine de verre sur la dalle béton du bâtiment de la maternelle et nous avons profité de l'ouverture de la toiture pour monter des panneaux isolants qui seront posés courant de l'automne. Avec ce type de panneaux et l'épaisseur choisie, l'isolation sur la dalle sera conforme à la réglementation en vigueur actuellement.

Pour le grand bâtiment, le choix retenu par le conseil municipal fut la mise en place de panneaux de fibre de bois sous la toiture.

Suite à l'appel d'offres, l'entreprise retenue fut Sani Chauffe de Triembach au Val. Les

travaux ont démarré mi-juin et se sont terminés comme prévu, avant la rentrée scolaire.



TRAVAUX VOIRIE

Travaux de voirie rue du Leh.

Après plusieurs discussions au sein du conseil municipal sur l'aménagement de la rue du Leh, et en accord avec la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, nous avons organisé une réunion publique le 21 juillet dernier où tous les riverains concernés étaient invités. Le bureau d'études missionné par la CCRM a présenté le projet sur la base des points ci-dessous :

- Vu l'étroitesse de la route, un trottoir réglementaire n'est plus possible, donc sur conseil des spécialistes une zone de rencontre 20, pour tous les usagers de la route, est proposée.
- Le tronçon entre la rue des Vergers et la rue de Witternheim serait en sens unique avec sortie sur la rue de Witternheim, avec des places de stationnement matérialisées en fonction des entrées de propriété.
- Le maintien en double sens du tronçon entre la rue du Sel et la rue des Vergers en circulation normale, avec également des places de stationnement.
- Mise en place de 2 Stop ; l'un en sortant de la rue des Vignes et l'autre en venant de la rue des Vergers vers la rue du Leh.
- La réfection globale de l'éclairage public

Après divers échanges avec les riverains, ces différentes propositions soumises au vote furent validées par les personnes présentes.

La mise en souterrain du réseau de télécommunications a été abordée. Faute d'éléments précis, ce point n'a pas pu être approfondi.

L'appel d'offres est en cours à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim et les travaux sont prévus courant de cet automne 2016.



Cérémonie du 14 juillet...

Jeudi 14 juillet au matin, les habitants ont répondu nombreux à l'invitation de madame le maire, Denise Adolf, à commémorer le 14 juillet. "Commémorer, c'est montrer notre attachement aux Droits de l'Homme, se retrouver et partager ensemble les valeurs de la République "lança-t-elle dans un discours teinté de liberté, d'égalité, de fraternité, après avoir déposé une gerbe au monument aux morts accompagnée de ses adjoints.



Le 14 juillet est l'occasion aussi pour le maire d'honorer diverses personnalités de la commune. Frédéric Hirsch et David Leppert champions du Grand Est en pêche au coup à la carpe (voir article "Infos Associations").

Après 36 années d'exercice de sapeur-pompier qui a débuté le 1^{er} mai 1982, l'actuel chef de corps depuis janvier 1999, Jean-Pierre Ludwig a souhaité se retirer. Madame le maire a profité de la cérémonie pour présenter le futur chef de section, Grégory Hirsch. Michel Frey a été nommé adjudant honoraire, et Valérie Bischoff, Alicia Schmitt et Morgane Schmitt ont obtenu leur diplôme d'équipier leur permettant de partir en intervention.



Au titre de leurs 40 années de présence et de pratique au sein de la musique Union, Daniel Martin et Christian Memheld ont été décorés de la médaille d'or de la Fédération Musicale de France, tandis que Véronique Arlt et Rachel Kretz obtiennent celle en argent pour 30 ans. Le président Clément Kretz se voit décerner la médaille d'or de la Fédération d'Alsace pour ses 25 ans de pratique musicale.

Pour les donneurs de sang, la fusion s'est opérée à l'échelle de la grande région, mettant entre parenthèses l'attribution de prix pour ce milieu d'année. Enfin, les jeunes du village ayant obtenu leur premier diplôme, à savoir le brevet des collèges se sont vus remettre chacun un livre.

C'est en cortège que la musique Union, les sapeurs-pompiers suivis des habitants, après la traditionnelle distribution du wecka, que tous ont gagné la salle polyvalente où le verre de l'amitié a été partagé par tous. S'en est suivi un barbecue républicain, toujours très convivial, avec l'habituel vacherin glacé!



Infos Associations



Le Groupement Régional Grand Est, section Carpe, regroupant les régions Alsace – Lorraine – Champagne Ardenne, affilié à la Fédération Française de Pêche au Coup, et sous couvert du Groupement National Carpe, a pour mission d'organiser chaque année les manches qualificatives de la région en vue de participer aux finales des championnats de France Seniors.

La pêche se pratique en batterie, non-stop 24H/24H et en No Kill.

Chaque poisson pêché est pesé, pris en photo puis remis à l'eau. Seules les carpes sont comptabilisées. L'ensemble des prises est reporté sur une feuille de pesée qui sert au classement des équipes, par des commissaires et arbitres officiels dont fait

partie Jean-Pierre PLUMERE et qui nous est fidèle depuis de nombreuses années maintenant.

Cette année, 16 équipes se sont affrontées pendant une semaine, sur deux manches, sur les plans d'eau de Hattigny et Bénestroff (57) manches pendant lesquelles nos vainqueurs ont fait un superbe résultat.

Trois binômes se sont qualifiés. HIRSCH Frédéric et LEPPERT David, de Bindernheim, ont décroché le titre de Champions du Grand Est. C'était leur première participation à une compétition officielle, et leur résultat était plus qu'honorable avec 53 poissons pris pour un poids total de 460kg à eux seuls.

Accompagnés de leur capitaine les 3 équipes qualifiées partiront sur le plan d'eau de Villeneuve la Raho en octobre pour disputer les Championnats de France et essayer de monter sur le podium.

Nous leur souhaitons bonne chance à tous et sommes fiers des binômes qui vont défendre nos couleurs

La fête de la musique....

L'association Bindr'Assoc 2015 a organisé le vendredi 24 juin la fête de la musique qui s'est déroulée à l'étang de pêche pour sa deuxième édition. Comme à son habitude la Musique Union a tout d'abord réalisé une parade musicale dans les rues du village avant de rejoindre la fête. C'est dans une ambiance festive que les bénévoles ont assuré la buvette ainsi que la restauration.

Pour animer cette soirée nous avons pu compter sur le groupe de rock de l'école de musique, la chorale Sainte Cécile et la musique Union qui n'ont pas hésité à nous faire partager quelques morceaux de leurs registres respectifs. Pour finir la soirée, quelques amateurs de chant ont également pu exprimer leurs talents lors d'un karaoké.

DON DU SANG



La collecte organisée à BINDERNHEIM le 03 Août dernier a permis d'accueillir 61 donneurs de sang.

L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DE SANG avec l'équipe et au nom des malades remercient vivement tous les donneurs pour cette participation active surtout en cette période de vacances et autour des jours fériés afin que les produits sanguins soient disponibles toute l'année, **tous les jours**, pour les malades ou les accidentés de la vie.

Prochaines collectes:

WITTERNHEIM le 5 octobre BINDERNHEIM le 07 décembre

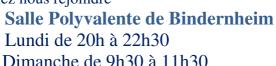


NOUVELLE SAISON 2016/2017

Vous aimeriez pratiquer un sport sans contrainte de compétition ? Vous avez 14 ans ou plus ?

Vous voulez vous amuser dans une ambiance conviviale?

Chaussez vos baskets et venez nous rejoindre



Pour tester ce sport, nous vous proposons une :

JOURNEE « PORTES OUVERTES » le <u>Dimanche 2 octobre de 9h à 12h</u>





INFOS DIVERS

Embellissement du village



Dans la continuité de ce qui a été réalisé pour Noël et Pâques, des bénévoles ont confectionné des décorations en bois représentant des fleurs, des papillons pour agrémenter les espaces verts et entrées de la commune durant la saison estivale





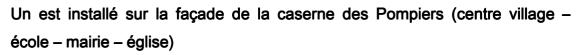
Dorénavant, c'est la cigogne qui annoncera les naissances à la mairie



FORMATION DEFIBRILLATEUR







Le deuxième est installé sur la façade est de la salle polyvalente.

Cet appareil permet d'intervenir en cas d'arrêt cardiaque et peut sauver des vies. Il est très simple d'usage et adapté à tous.

Nous convions toute la population à une démonstration et à une initiation à l'utilisation du défibrillateur le

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016 A 19 H

A LA SALLE POLYVALENTE DE BINDERNHEIM

Nous comptons sur vous pour participer à cette séance en collaboration avec Cardia Pulse



Le Maire

Denise ADOLF

Des battues de chasse auront lieu sur le lot $n^{\circ}1$ de l'association de chasse du colvert (M. Bertsch):

CHASSE EN COURS

Les samedis 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre 2016.



C'est reparti pour une année scolaire....

L'équipe enseignante de l'année dernière reprend du service.

Madame KOPP Séverine retrouve les petits et moyens, Madame BOSAL Valérie la grande section et le CP. Ces deux maîtresses sont secondées par Mesdames SPATZ Armelle et MOIOLI Tiffany, ATSEM.

Madame BILLAND Marie-Rose reste fidèle aux CE1 et CE2 et Monsieur MULLER Jacky retrouve ses CM1 et CM2. Comme l'année dernière, il sera déchargé les lundis par Madame ZACHARY Caroline.

Au courant du mois d'octobre, Madame OBRECHT Anne viendra compléter l'équipe.

Si l'effectif global reste stable, il faut noter la forte augmentation de l'effectif des "Petits" (16 cette année contre 8 les deux dernières années).

La rentrée a également été marquée par un renforcement de la sécurité lié aux risques d'attentat.

Au niveau de la vie scolaire, plusieurs actions seront reconduites. Sous l'impulsion de l'association de parents d'élèves, elles permettent de financer les diverses sorites, en particulier les classes transplantées des GS-CP et des CM1-CM2 cette année.

Un défilé de lanternes, le jour de la Saint Martin, figure sur la liste des projets immédiats, d'autres sont encore en discussion.

Les enseignants tiennent, d'ores et déjà, à remercier tous les parents qui s'investiront tout au long de l'année pour le bon déroulement des activités et le plein épanouissement des enfants.

A noter que, depuis cette rentrée, les élèves de l'école inscrits au périscolaire fréquentent le nouveau site de Hilsenheim.



Les PS et MS dans "1'herbe de jeux ".

Sortir à Bindra

Rubrique réservée aux associations locales

Merci aux responsables communication de celles-ci de bien vouloir transmettre leurs articles en mairie

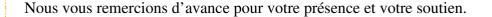
05/09	Marché aux puces CSUB
24/09	Soirée Carpes Frites AAPPMA
02/10	Journées porte ouverte Badminton
05/10	Don du Sang à Witternheim
09/10	Portes ouvertes Artisans CCRM
22/10	Après-midi récréative : Jeux de société
12/11	Tournoi de Belote AAPPMA
18/11	Soirée Hypnose FCB
07/12	Don du Sang à Bindernheim
18/12	Concert de Noël Chorale – Musique Union
06/01	Crémation des sapins par les Pompiers
08/01	Vœux du maire (à 16h)
22/01	Fête des personnes âgées

CONCERT DE NOËL

Comme chaque année, la Chorale Ste Cécile et la Musique Union vous transporteront dans la magie de Noël lors de leur concert donné en l'église St Ulrich de Bindernheim

le dimanche 18 décembre 2016 à 17 heures.

Après le concert, vin chaud et pâtisseries vous permettront de prolonger ce moment.







Petite enfance:

les assistantes maternelles se retrouvent une fois par mois le mardi matin de 9 h à 11 h au caveau de la mairie

Après-midi récréatives :

Elles sont toujours d'actualité malgré le petit nombre de personnes qui y sont fidèles. Je rappelle qu'elles sont ouvertes à tous et à toutes, jeunes et moins jeunes. Elles ont lieu tous les derniers vendredis après-midis du mois. Bien sûr, il y a les amateurs des jeux de cartes mais je tiens à préciser que personne n'est exclue et que ces trois petites heures de convivialité permettent aux personnes seules de se sentir moins isolées. Les prochaines dates à retenir : 30 septembre -28 octobre - 25 novembre - 16 décembre.

Atelier scrabble:

Il fonctionne tous les jeudis après-midis de 14 h à 17 h à la mairie et attend que des adeptes rejoignent le petit groupe en place ; d'autres jeux de société sont également disponibles. Contact **Solange BORTOT 03 88 85 42 79**



S'BINDRER CARNET

(70 ANS ET PLUS)

ANNIVERSAIRES

Mois de septembre

04.09.1922	M. KNOPF Jean
05.09.1927	Mme CHEVASSU née VETTER
	Raymonde
09.09.1933	M. DISCHLI Gérard
11.09.1935	Mme GOETZ née SIMLER Pierrette
13.09.1944	Mme SUHR Marie née HIGEL
14.09.1938	Mme JAEG née GERHARD Alice
21.09.1925	Mme BECHTEL née SCHMITT Marthe
26.09.1939	M. FINDELI Jean-Michel
27.09.1940	Mme MARTIN née SPATZ Alphonsine
28.09.1942	Mme LETTRY Amélie

Mois d'octobre

R

Mois de novembre

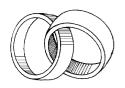
03.11.1946	Mme SAAS née EHL Gabrielle
09.11.1938	M. JAEG Gaston
11.11.1943	M. BARONDEAU André
12.11.1940	Mme KIENER née IMBS Constance
12.11.1944	M. TESKE Wolfgang
12.11.1944	M. WOLLENBURGER Bernard
15.11.1935	Mme BERGER née KORMANN
	Madeleine
22.11.1925	M. ADOLF Constant
25.11.1922	Mme BALTHAZARD née DIDIER Cécile

Mois de décembre

03.12.1941	Mme PFRIMMER née REMETTER Anne
06.12.1939	Mme LUDWIG née IMBS Antoinette
07.12.1943	Mme HOFFER née ECK Lydia
09.12.1939	M. BITTINGER Jean-Claude
11.12.1943	M. IMBS Pierre
19.12.1944	Mme IMBS née SCHALK Françoise

MARIAGES

11.06.2016	Marie VALENTIN et Guillaume VERRIER
12.06.2016	Virginie MEYER et Julien JUST
18.06.2016	Céline THOMAS et Benoit SOLATGES
25.06.2016	Sabrina BEHR et Grégory HIRSCH
15.07.2016	Anne BECHTEL et Michael VOELCKEL
25.08.2016	Estelle SCHREIBER et Gaël DIENN



NAISSANCES



24.03.2016	Esteban JAEGLI (31, rue de Witternheim)
15.05.2016	Eléanore DELAVIE (2a, rue des lilas)
19.05.2016	Alyssa MARCHAL (16b, rue des bouleaux)
14.07.2016	Alyssa, Marina MOSSER (19, rue de la Dordogne)
20.08.2016	Nolan MICHALOWSKI (3, rue du sel)

DECES

01.07.2016 M. SCHUWER Paul

